



EDITO

Le 24 juin prochain l'assemblée générale ordinaire procédera au renouvellement de son Conseil d'Administration en place depuis 4 ans. Pour mémoire notre CA est composé paritairement avec des représentants des organisations syndicales représentatives.

Celles-ci nous proposeront leurs représentants lors du CA du 25 novembre 2016.



Ce même jour les membres employeurs éliront le Président de Santé BTP ainsi que les membres du bureau à l'exception du trésorier qui sera désigné par les membres salariés.

A la présidence du Service depuis le 11 septembre 2015 je souhaite votre active participation à la vie de votre service de santé au travail et serai attentif au bon déroulement de ces échéances, soucieux du respect de la logique démocratique et de notre cadre réglementaire. Nos enjeux sont forts à court et moyen terme, aborder ces échéances avec solidarité, efficacité, professionnalisme et respect mutuel, c'est se donner les moyens d'être reconnu et incontournable.

M. Richard BRASSE, *Président de Santé BTP Rouen-Dieppe*

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL:



Rouen-Dieppe

Santé BTP

93, route de Darnétal
76011 Rouen cedex

Téléphone :

02 35 71 85 90

E-mail :

santebtp@sante-btp.com

Site internet :

www.sante-btp.fr

Gestion du risque cardio-vasculaire

Les pathologies cardio-vasculaires en France sont la **2^{ème} cause de mortalité chez l'homme et la 1^{ère} chez la femme**. Elles touchent **tous les âges**, du fait de l'augmentation des risques que sont le **tabagisme**, l'**obésité**, la **sédentarité** et le **stress**. Elles sont également la **source de séquelles invalidantes et douloureuses pour le patient comme pour son entourage** (accidents vasculaires cérébraux, amputations).



Les facteurs de risques cardio-vasculaires sont multiples : **génétique (antécédents familiaux)**, **âge**, **sexe**, **tabagisme**, **diabète**, **hypertension artérielle**, **dyslipidémie**, **sédentarité**, **obésité**, **stress**, **apnée du sommeil**. Leur prise en charge doit donc être pluridisciplinaire et coordonnée entre spécialistes (médecin du travail, médecin traitant, cardiologue, diabétologue, diététicien...).

La survenue d'un accident cardio-vasculaire (infarctus, accident vasculaire cérébral...) peut être **déclenchée par un effort physique important, soutenu, répété ou un stress**.

À noter dans votre agenda

Vendredi 17 Juin 2016
CFA Côte d'Albâtre
à Martin Eglise

**Sensibilisation collective
au risque routier**

Vendredi 24 Juin 2016
à 14h30
Rouen

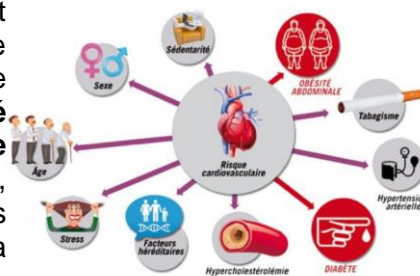
Assemblée Générale

Judi 30 Juin 2016
Parc des Expositions de
Rouen

**Forum ARACT sur les
conditions de travail**



La connaissance à la fois des entreprises et postes de travail (pénibilité, existence de risques psycho-sociaux) et des facteurs de risques individuels par les **équipes de santé au travail**, les place en **1^{er} maillon de la prise en charge de ce risque** (évaluation, orientation), notamment pour des populations évoluant sur chantiers, peu suivies par la médecine générale.



Mais le rôle à jouer par notre discipline devient plus large et plus important. La médecine, devenue santé au travail, se détache au fil des réformes de son parent historique, la médecine légale (abord individuel, prévention secondaire par la surveillance de la santé au vu des risques inhérents au poste) pour se rapprocher de la santé publique (abord collectif, prévention primaire par la réduction des risques inhérents au poste), dont elle devient un pan (**santé de la population au travail**). De l'individu, avec qui les équipes pluridisciplinaires gardent un contact par le biais d'un suivi biennal en consultation, la **santé au travail s'intéresse donc davantage au collectif**, par groupes homogènes d'exposition (groupes métiers dans un secteur d'activité donné), suit des indicateurs de santé qui permettent de cibler des actions collectives sur le milieu de travail.

Le médecin continue de gérer la question de l'aptitude et de l'adaptation des postes pour le maintien en emploi des salariés atteints de pathologies cardio-vasculaires, mais **l'équipe** (médecin, infirmière, chargé de prévention, conseiller en conduites addictives) **se doit de remonter à la source du risque pour limiter la survenue de ces pathologies**.

L'IGAS a publié un rapport en avril 2014 sur l'articulation entre santé au travail et santé publique, illustré au travers des pathologies cardio-vasculaires. La mission recommande notamment une **évolution plus épidémiologique du rapport annuel d'activité des médecins du travail par une meilleure exploitation collective de la mine d'informations que contiennent les dossiers médicaux et des dossiers entreprise, de sensibiliser les dirigeants et encadrants d'entreprise à ce risque, de prendre en compte ce risque dans les démarches de prévention en entreprise, de mieux former les cliniciens (médecine de soins) à la santé au travail**.

Dans ce cadre, en 2015, la Commission médicale de l'Union régionale des 5 services de santé au travail du BTP de Normandie (Rouen-Dieppe, Le Havre, Eure, Manche, Orne) a décidé de traiter le sujet sur 3 volets :

- 1- **L'évaluation du risque** par des études cardiofréquencemétriques du coût cardiaque sur sujet sain à un poste particulièrement pénible (menuisier poseur).
5 études sont prévues à ce jour.
- 2- **L'élaboration d'un protocole** harmonisé de suivi médico-professionnel des populations à risque.
- 3- **La mise en place d'actions collectives pluridisciplinaires sur le milieu de travail** afin de réduire les facteurs de risques modifiables. Ces actions combineront l'intervention d'un médecin (sensibilisation), d'une infirmière (éducation et promotion de la santé), voire d'une conseillère en conduites addictives.



L'Union des 5 services représente plus de 65 000 salariés répartis dans 7 000 entreprises.

Dr Antoine KUNTZ, Médecin coordinateur de Santé BTP Rouen-Dieppe



Rouen-Dieppe

Santé BTP

93, route de Darnétal

76011 Rouen cedex

Téléphone :

02 35 71 85 90

E-mail :

santebtp@sante-btp.com

Site internet :

www.sante-btp.fr

